

Le Lauzunais



Bulletin
Municipal n° **12**

••• Décembre 2013

EDITORIAL 3

INFOS /
VIE ECONOMIQUE..... 4

ECOLE.....5

ASSOCIATIONS..... 6-16

Conseil
Municipal Enfants 6-7

Office de Tourisme 7

Les Amis de Schlierbach 8

Comice Agricole
/ Comité des fêtes 9

Centre de secours / Amicale
des Sapeurs Pompiers 10

Téléthon.....10-11

Trait d'Union 11

Hirondelles / Fnaca..... 12

Amicale Laïque /
Souvenir Français 13

Calendrier Animations..... 14

Liste Associations..... 15

UNA Lauzun..... 16

SPORTS 17-18

CONSEIL
MUNICIPAL..... 19-23

ETAT CIVIL 2^{EME} SEMESTRE 2013

AVIS DE NAISSANCE

Ahyona Marilyn Yvette BRUGERE née le 19/06//2013

Chloé Alina Lucie LALOUE née le 14/09/2013

Antoine Gilbert ANDREUné le 07/10/2013

Charly Jacques Nathan ZIEGLER né le 20/10/2013

AVIS DE MARIAGES

KEARNS David Noel

et BROWNE Emma Elizabeth Jessica le 13/09/2013

DÉCÈS

MALONE Joan Elisabeth, épouse BOOTH-DAVEY le 08/07/2013

PLANTADE Guy le 11/08/2013

LALOUX Jean Michel Robert le 13/09/2013

COMBALBERT Aubert Norbert le 15/09/2013

HOLT Danielle Marie Chantal, veuve HARRIS le 21/10/2013

MONTASTIER Raymonde Colette, veuve MARTY le 25/10/2013

GUEZET Raymonde Juliette, veuve TRICHET le 05/11/2013

Infos en vrac !

Inscription sur les listes électorales avant le 31/12/2013.

- **Nouvelle procédure électorale** : vous devrez obligatoirement être en possession d'un justificatif d'identité en cours de validité pour vous présenter au bureau électoral (passeport, carte nationale d'identité). En vue des prochaines élections municipales, vérifiez dès à présent la validité de ces documents (CNI : 15 ans, si établie à partir du 01/01/2004).

- **Bibliothèque de Lauzun** : elle vient d'adhérer à la nouvelle association Biblio'Résô qui regroupe Miramont, Lavergne, Roumagne, La Sauvetat, St Colomb, St Pardoux et Lauzun. A partir de janvier, une carte unique de lecteur sera délivrée (gratuite avant 14 ans, 10 € au-delà). Elle permettra le prêt de livres dans chacun de ces points de lecture. (catalogue en ligne : www.biblio-reso.com)

LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITE À L'INAUGURATION DE LA STATION SERVICE (SUR PLACE) LE SAMEDI 4 JANVIER 2014 À 11 H 30.

PERMANENCE DE LA MAIRIE...

Lundi : 14 h. à 17 h.

Mardi : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Mercredi : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Jeudi : 9 h. à 12 h.

Vendredi : 9 h. à 12 h.

Samedi : 9 h. à 12 h.

PERMANENCE DU MAIRE...

Du mardi au samedi matin : de 8 h. 30 à 12 h. 30
ou sur rendez-vous.

PERMANENCE D'UN ADJOINT...

M. Denis TAILLARDAT : Vendredi sur rendez-vous



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ AURONT LIEU LE SAMEDI 25 JANVIER 2014 À 11 H 30 SOUS LA HALLE.



Ce bulletin municipal est le dernier du mandat. A travers cette publication nous vous avons, semestre après semestre tenu informés de la vie municipale. Cette édition est volontairement plus succincte, en période de fêtes de fin d'année et avant l'échéance électorale du printemps.

Durant ces six années, nous avons œuvré en recherchant le bien de la commune, conscients de l'honneur qui nous a été fait en mars 2008 de nous en confier la gestion.

Au terme de ce mandat, je souhaite remercier tous les élus qui ont œuvré avec dévouement dans un contexte général très difficile.

Nous allons entrer bientôt dans une période de campagne électorale qui permettra à chacun de s'exprimer.

Je vous appelle tous à suivre cette campagne, à y participer, à interpeller les candidats aux élections municipales du 23 mars 2014.

Pour ma part, à ce moment de l'année, je fais le vœu que le débat républicain se déroule dans la plus grande dignité et m'y engage.

Mais, avant d'entrer dans ce débat l'heure venue, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année à Lauzun.

*Fabrice Esposito,
Maire de Lauzun, Vice-Président de la CCPL.*



> Reconversion professionnelle



Xavier MOUNIER habite Lauzun depuis une dizaine d'année. Il est connu en particulier pour son engagement au Tennis Club. Depuis le mois d'août, vous le voyez ici ou là à bord de son camion de restauration rapide. Il vous propose kebab, panini, hamburgers, croque-monsieur... desserts et boissons, en

particulier le jeudi soir au lac de Lauzun et le samedi matin au marché. Il a exercé pendant quelques années la fonction de comptable dans un supermarché de bricolage. Pendant une période de chômage il a peaufiné ce projet de reconversion professionnelle par des périodes de formation théorique et pratique. Souhaitons-lui pleine réussite dans cette nouvelle entreprise.

> Village fleuri

Comme chaque année Lauzun et certains de ses habitants participaient ce printemps au concours des villages fleuris organisé par le Conseil Général. Pour le fleurissement communal, Lauzun est classé 4^{ème} pour les communes de 301 à 1000 habitant.

Les Lauzunais également primés sont : Inès ALBA (6^{ème} prix catégorie Maison avec jardin) Monique MORENAS, Claudette SALVAT (5^{ème} prix catégorie décor sur la voie publique) - Josette POUZOLET (6^{ème} prix même



catégorie) - Colette ENTOR (6^{ème} prix catégorie murs fleuris). Une délégation lauzunaise est donc allée recevoir ces prix au Conseil Général.

Bravo et merci à tous ceux et celles qui participent à l'embellissement du village (inscrits ou non au concours).

> Un apiculteur lauzunais médaillé

Le 11 décembre, l'Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine et Midi-Pyrénées (ADAAQ & ADAM), en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques (Bordeaux Sciences Agro), ont organisé la première édition du «Concours des miels du Sud-Ouest», récolte 2013. Il vise à promouvoir la qualité des miels de nos régions et le travail des apiculteurs du Sud-Ouest. Il récompense les meilleurs miels issus de la récolte 2013.

Pour sa première participation, le Rucher de Lauzun a été primé au Concours des miels du Sud-Ouest ouverts aux apiculteurs des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées avec une médaille de Bronze pour son miel de fleurs de prairies (parmi 26 miels présentés). Les distinctions permettent aux apiculteurs d'apposer une médaille officielle sur leur miel primé.

Vous trouverez le miel du Rucher de Lauzun le samedi matin sur le marché.

Bonne dégustation.
Frédéric Brosson



> Carnet

Certains visages bien connus du village s'en sont allés, laissant le souvenir de figures marquantes. Parmi elles, Mme Raymonde Trichet fut longtemps cette mère de famille dont les sept enfants ont reçu le meilleur. Après avoir régulièrement fréquenté le bourg, elle vivait recluse dans sa maison du boulevard de la Sablière, mais entourée de l'affection des siens. Une foule très nombreuse s'est rassemblée lors de ses obsèques, pour accompagner sa grande famille dans la douleur et lui témoigner un hommage unanime.

Ce sont aussi trois autres figures bien connues de Lauzun qui s'en sont allées cet automne, avec les décès de Guy Plantade, « Robert » Combalbert et Pierre Bergamelli. Le premier avait longtemps été employé communal au temps de Robert Taillardat et conservait un lien fidèle avec la société de pêche. Le second vivait depuis longtemps rue de Saint Colomb et faisait partie des fidèles porte-drapeaux de la FNACA. Le troisième, passionné de chasse, avait été longtemps maçon au village d'abord avec son père et son frère Dédé, puis tout au long d'une vie de travail, avant que la maladie ne l'oblige à se retirer progressivement dans sa maison.

Enfin nous n'oublions pas non plus Jean-Claude Carlesso, un ancien lauzunais qui avait quitté le village mais y conservait un lien fidèle, au travers des réunions des anciens du basket.

Membres de familles bien connues, ces lauzunais d'hier et d'aujourd'hui resteront encore longtemps présents dans notre souvenir. A leurs proches, nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.

> Ecole Pierre Barjou

UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

L'année scolaire s'est ouverte sous le double signe du changement avec une nouvelle équipe pédagogique et le passage à la semaine de 4 jours et demi.

La rentrée a d'abord été marquée par un large renouvellement de l'équipe enseignante. Changement avec le retour de Claudia Granzotto qui a repris son poste en maternelle et assure la charge de la direction, arrivée de Laure EGALITÉ (Grandes sections et CP) et de Jacques MORISE (CM1 et 2). Seule, Gwendoline FAUQUET a gardé son poste (CE1 et CE).

Cette équipe d'enseignants, secondée par les ATSEM, le RASED, les AVS et l'ensemble du personnel communal, prenait en charge 88 enfants. L'effectif est à ce jour de 92 enfants.

L'autre changement important vient de la réforme des rythmes scolaires avec le passage à 4 jours ½ et la mise en place d'activités périscolaires dans le cadre du PEDT (Projet éducatif Territorial).



La nouvelle équipe pédagogique installée depuis la rentrée, Jacques Morize, Claudia Granzotto, directrice, Laure Égalité et Gwendoline Fauquet.

Entre 13 h. 35 et 14 h. 05, soit 30 mn, ces nouveaux créneaux ont pour vocation de faire participer les enfants, par petits groupes, à des activités culturelles, manuelles, sportives, qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de pratiquer ailleurs. Ceci à un moment de la journée où leur attention n'est pas au maximum pour le scolaire, selon l'esprit de la réforme. Leur organisation est à la charge de la commune.

Dans ces mêmes créneaux, deux fois par semaine, des Activités Pédagogiques Complémentaires sous la responsabilité des enseignants, remplacent l'aide personnalisée qui existait précédemment.



Des conclusions à tirer

Désormais, les ATSEM ou autre personnel communal, et l'association Les Clés de Miramont assurent : sports, jeux de société, activités manuelles, lecture ou écoute de livres, initiation à des langues ou cultures étrangères, ateliers d'écriture...

Si les enfants semblent satisfaits des diverses activités, certains parents et les enseignants ont émis des critiques sur l'emploi du temps qui semblerait source de fatigue supplémentaire et de perte de repères pour les enfants. C'est ce qui a été débattu lors du premier Conseil d'École de l'année, le 12 novembre, en présence de M. MEOT, Inspecteur de circonscription. Celui-ci a cependant conseillé de poursuivre sur le même schéma tout au long de l'année et de mettre en place un comité de pilotage chargé d'évaluer les aspects positifs ou négatifs.

Il s'agira d'en tirer des conclusions en fin d'année scolaire, en étant à l'écoute de chacun pour préparer au mieux septembre 2014.



> Des travaux prévus à l'école en 2014

Afin d'améliorer les conditions d'organisation des activités périscolaires, et pour répondre aux souhaits manifestés lors du dernier Conseil d'École, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité de faire procéder à l'aménagement du petit préau. Cette partie, située à gauche de la cage d'escalier, sera transformée en salle d'activités pour permettre aux enfants de bénéficier de certains ateliers indépendamment des salles de classe. Complémentairement au changement de chaudière pour un chauffage au bois plus économique, ces travaux seront réalisés d'ici l'été afin d'aborder la prochaine rentrée scolaire dans des conditions améliorées. Subventionnés à près de 50 %, ces travaux sont évalués à 99 500 €.



> Conseil Municipal Enfants

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT

Le Conseil Municipal Enfants de Lauzun existe depuis environ 8 ans. Après avoir mené à bien plusieurs projets, le CME de Lauzun prend cette année un nouveau virage. En effet, la municipalité a décidé de pérenniser l'action des enfants en positionnant un animateur-technicien pour animer les réunions et suivre les projets au plus près. Un comité de pilotage a été également mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation du Conseil Municipal Enfants.

Le fonctionnement :

Les Conseillers Enfants se réunissent pour proposer des idées afin de participer à l'aménagement et à la vie de la commune de Lauzun. Ils se donnent rendez-vous à la Mairie un samedi par mois. Nous avons 8 réunions de travail et 4 conseils municipaux dans l'année. Nous commençons vers 10h jusqu'à 11h45.

Le CMEL est composé de 8 conseillers municipaux enfants ; dont 2 garçons et 6 filles.

Pour son bon fonctionnement il se doit d'être un lieu permettant de :

- participer à la vie locale
- favoriser la vie civique par l'apprentissage et la pratique
- élaborer et réaliser des projets d'intérêt commun.

Les élections

Les élections ont lieu une fois par an, le 3^{ème} vendredi suivant la rentrée scolaire.

Afin que les enfants vivent un véritable moment de démocratie participative, elle se déroule à conditions «réelles». Chaque enfant, muni de sa carte d'électeur (la carte d'électeur est valable jusqu'à l'année des 10 ans de l'enfant et ne sera imprimée qu'une seule fois), est invité à la mairie pour faire son choix : isolement, urne, feuille d'émargement, vérification de la carte d'électeur..., tous les ingrédients sont réunis pour faire de ce temps un véritable moment d'apprentissage démocratique.

Les dernières élections ont eu lieu à la mairie de Lauzun le vendredi 27 septembre 2013. Tous les enfants de l'école nés en 2005, 2004 et 2003 ont participé au vote. Trois candidats se sont présentés et deux ont été élus : Aurélie PORROT et Yohan MOUNIER. Maintenant, nous sommes 8 conseillers municipaux enfants.

LES PROJETS EN COURS

Le conseil municipal enfant est un espace de réflexion et de débats où nous réfléchissons à différentes actions pour participer à la vie de la commune. Plusieurs idées sont déjà en discussion :

- création d'un logo pour le CME : nous faisons des dessins et nous avons le projet de faire intervenir une graphiste
- embellissement de la ville : nous allons faire des recherches pour des jeux à installer au lac et nous réfléchissons à l'amélioration de

la Place des Droits de l'Enfant

- rencontre avec le CME de Miramont : les conseillers enfants de Miramont nous ont contacté dans le but d'organiser une rencontre des deux Conseils Municipaux Enfants. L'échange se déroulera en deux phases : une première rencontre à Miramont (normalement au mois d'Avril) et un retour à Lauzun. Les objectifs principaux de ces rencontres seront de découvrir la ville de chacun et d'échanger sur les pratiques et les projets. Nous réfléchissons à l'organisation d'un jeu de piste pour faire découvrir notre commune aux Conseillers Enfants de Miramont

- organisation d'une fête sur le thème des jeux et des coutumes d'autrefois (exposition d'objets anciens, stands d'anciens jeux et jouets en bois...)

- réflexion sur l'installation d'un panneau à l'école : suite au projet de loi sur la refonte de l'école, il est désormais obligatoire pour les établissements de posséder un panneau ou pancarte mentionnant la devise de notre pays, ainsi que les drapeaux National et Européen.

Qui sont les Conseillers Enfants de Lauzun : ils se présentent

Je m'appelle Zoé AZVEDO, je réside à Lauzun, j'ai 11 ans et je suis en 6^{ème} 2. Je suis devenue Conseillère car je m'engage à améliorer la ville de Lauzun.

Je m'appelle Mathéo MARRAILLAC et je réside à St Colomb de Lauzun. J'ai 10 ans et je suis

en CM 2. Je suis conseiller pour proposer mes idées.

Je m'appelle Aurélie PORROT. Je réside à Lauzun. J'ai 9 ans et je suis en CM 1. Je suis conseillère pour aider le village.

Je m'appelle Amély MOUNIER, je réside à Lauzun. J'ai 10 ans. Je suis en CM 2. Je suis conseillère

car j'ai envie d'aider la commune de Lauzun.

Je m'appelle Yohan MOUNIER. Je réside à Lauzun et j'ai 8 ans. Je suis en CE 2. Je suis conseiller car je veux aider le village.

Je m'appelle Axelle POUMEAU. Je réside à Lauzun et j'ai 8 ans. Je suis en CM 1. Je souhaite représenter les autres enfants.

Je m'appelle Anaïs CASANOVA, j'ai 9 ans. Je suis en CM 1. Je suis conseillère pour améliorer le village.

Je m'appelle Romane CARRIER et je réside à St Colomb de Lauzun. J'ai 10 ans et je suis en 6^{ème} 2. Je souhaite faire évoluer certaines choses dans la commune.

> Office de Tourisme



Comme à son habitude, durant la saison estivale, l'Office de Tourisme a tenté de proposer un grand nombre de fêtes et manifestations pour le plaisir des touristes comme des Lauzunais. Chaque année l'événement phare de l'été est la journée des Gasconnades dont ce fut le 20ème anniversaire en 2013. Décorations spéciales, repas gastronomique, gâteau d'anniversaire, beau temps et le retour des Tourist's ont contribué à faire de cette édition une journée inoubliable avec, qui plus est, un nombre record de participants au repas : 558 !! Se rajoutent à cela de nombreux autres événements comme le retour de la fête de la musique le 21 Juin en présence des Pompons Bleus de Tonneins et du groupe Muse&Hommes, ainsi que l'habituelle Journée Européenne du Patrimoine en septembre ; une exposition à l'église, animée cette année toute la journée par la chorale d'Eymet, à reprogrammer. L'Office vous a aussi proposé un concert « chanson d'autrefois » de l'impressionnant ténor Christian Moulié, et en collaboration avec le comité des fêtes, un spectacle Jacques Brel fin septembre qui a remporté un

franc succès avec 241 entrées ! 2013 a aussi vu la mise en place de l'arboretum de Lauzun. 20 panneaux explicatifs, préparés durant l'hiver, ont vu le jour et ont été implantés à la fin de l'été avec l'aide des employés municipaux : ils viennent s'ajouter au parking et aux tables de pique nique mis en place par la mairie pour créer un nouvel espace de vie sur notre commune. A découvrir d'urgence en famille ou entre amis ! Un pont relie désormais l'arboretum à la motte féodale, à son tour reliée au village par un chemin de randonnée créant ainsi un véritable « circuit découverte ». La fréquentation touristique est restée forte et comparable à 2012 durant les mois de juillet et août ; mais nous avons constaté une légère baisse sur les mois de juin et septembre. Crise économique ? Météo hasardeuse ? Pour cette fin d'année l'Office ne se repose pas sur ses lauriers et, en plus de la décoration festive du village, vous propose un Concert de Noël le 21 décembre à l'Eglise St Etienne ainsi que son fameux « Patéléthon » le 7.

Pour 2014 l'Office prévoit de proposer une animation spéciale



pour les 100 ans de la 1^{ère} Guerre mondiale ainsi que de réitérer la réussite de la fête Franco-Britannique de 2013, (date fixée au 1er Mai). Enfin, le travail sur l'arboretum continue avec notamment création de dépliants publicitaires et élaboration de 20 panneaux supplémentaires.

Enfin, nous vous rappelons qu'à l'Office, siège aussi la Bibliothèque municipale où l'on vous propose romans, policiers, documentaires, livres enfant et livres en anglais.

Mot du Président : Avec toute l'équipe de l'Office de Tourisme je tiens à remercier de tout cœur tous les bénévoles qui nous aident à faire vivre le village, non seulement pour les Gasconnades, mais tout au cours de l'année. Vous êtes tous invités à venir nous rejoindre ! Votre village a besoin de vous en 2014 ! A bientôt et bonne année 2014 !

> Les Amis De Schlierbach

Il y a un an, le 6 octobre 2012, une délégation lauzunaise se rendait à Schlierbach pour l'inauguration de la place de Lauzun. Nous avons déjà pris rendez-vous à ce moment là pour accueillir les alsaciens pour un week-end à thème en 2013. Nous avons alors créé l'association Les Amis de Schlierbach afin de faciliter nos échanges.

C'est donc le 4 octobre dernier que nous avons accueilli Christian ODDOLAY (Président de l'Association « Les Amis de Lauzun ») et une dizaine de ses comparses, venus nous régaler de spécialités alsaciennes. Nous avons donc pu acquérir kouglof, choucroute, vins alsaciens... lors du marché du samedi matin. Heureusement, nous avons anticipé avec la collecte de commandes pour les produits frais afin que tous ou presque soient servis ; (60 kouglofs ont été vendus en moins de 2 heures...). Nous étions ensuite un peu plus de 140 pour le repas choucroute du soir. Les plats ont été très appréciés, et l'ambiance était des meilleures, aidée en cela par la sono et un groupe de danseurs qui a entraîné les convives sur la piste.

Un bilan donc très positif de ce WE alsacien que certains d'entre eux ont poursuivi en visitant ou revisitant notre région.

Afin de poursuivre nos relations, ce sera en 2014 à notre tour de faire partager nos spécialités régionales aux Schlierbachois, probablement en octobre. La date sera définitivement décidée en fonction de la fin des travaux en cours pour l'agrandissement de leur salle des fêtes.





> Comité des fêtes

En 2013, le temps a été plus clément avec le Comité des Fêtes qui a pu organiser toutes ses manifestations dans de bonnes conditions.

Les thés dansants continuent à avoir un réel succès qui nous permet d'assurer la trésorerie nécessaire aux autres animations.

Le point culminant de l'été est bien sûr le week-end de la fête, début juillet. Pour la première fois cette année, il était commun avec le Comice Agricole afin de mutualiser moyens techniques et humains, et de limiter les frais. Ces deux jours furent très chargés, très diversifiés et appréciés. Le fait d'avoir les feux d'artifices le samedi soir a attiré beaucoup de monde au repas qui précédait, nous avons donc été un peu dépassés par notre succès. Nous nous en excusons, il n'est pas toujours facile de gérer le flux des personnes dans les conditions un peu spartiates du lac, et lorsque les gens arrivent sans réservation. Nous essayons de vous accueillir tous, et nous en tirons bien sûr les leçons pour le programme 2014.

Le forum des associations a fait un timide retour à cette occasion.

A améliorer sans doute, mais dans ce cadre là, l'animation des pompiers a suscité un réel intérêt chez les enfants.

Un autre élément dont nous tiendrons compte pour les futures organisations : la bagarre qui a eu lieu en fin de soirée le dimanche. A l'avenir nous devons faire les frais de la présence d'agents de sécurité afin d'éviter que cela se renouvelle. Il est en effet regrettable que des personnes venues passer un bon moment soient agressées et repartent blessées. Nous en sommes vraiment désolés.

Le samedi 28 septembre, en collaboration avec l'OT, nous avons organisé un concert à l'église, avec Trait d'Union et le répertoire Jacques Brel chanté par Jonathan Saïssi (accompagné par Fabienne Agiro-Balancie à l'accordéon et au clavier, et Christian Laborde à la guitare) : spectacle de grande qualité très apprécié du public venu nombreux.

Notre premier rendez-vous 2014 sera la Foire de la Saint Paul le samedi 25 janvier.

A tous nos vœux de bonne santé et bonne année 2014.

> Comice Agricole

L'édition 2013 a eu lieu le WE de la fête pour les raisons précédemment expliquées. Le nombre très important des visiteurs et des convives présents aux deux repas prouve combien le site du lac de Lauzun est adapté à ce type d'animation, d'autant plus quand le soleil est de la partie. Nous essayons toujours d'ajouter de nouvelles activités : cette année le forum des associations, de nouveau le rempotage de fleurs, une belle collection de voitures anciennes, se sont ajoutées aux traditionnels stands, aux démonstrations des élagueurs grimpeurs et au grand prix de tracteurs tondeuses.

Un grand merci à tous les exposants, aux bénévoles qui ont travaillé pendant plusieurs jours, avant, pendant et après, à Serge et Sukie qui ont assuré l'animation, à Christophe Porrot qui a reçu les randonneurs, à Jean Luc Comard qui a fait le reportage et a réalisé un bel album photo de la journée. Un exemplaire sera bientôt visible à l'Office de Tourisme ; un album de petite taille sera disponible à la vente au moment de l'Assemblée Générale.

En 2014 nous repartons sur une édition commune qui aura lieu le 12 juillet.



> Centre de secours

Avancée de la formation de nos recrues :

Les sapeurs Damien Montagne et Sandy Antraygues sont désormais formés au secours à personnes. Ils ont réussi la première partie de leur formation et vous pourrez d'ores et déjà les voir dans l'ambulance. Ils poursuivront leur apprentissage en début d'année prochaine pour se former à la lutte contre l'incendie.

Anthony Danh Pha et Adrien Dhelias les suivent de près. Ils commenceront en 2014 leurs premières semaines de stage.

Malgré la motivation et l'investissement des uns et des autres, nous ne sommes toujours pas assez nombreux. Il nous manque encore au moins 4

sapeurs-pompiers volontaires pour un fonctionnement optimum ! Nous avons toujours des difficultés pour garantir la couverture opérationnelle, d'autant plus que des départs à la retraite sont à prévoir. Aujourd'hui, le départ d'un seul pompier de nos effectifs pourrait rendre la situation irrémédiablement critique. A l'inverse, le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers serait un atout inestimable.

Vous seul avez le pouvoir de nous soutenir. Au minimum, en encourageant et remerciant les pompiers en place pour leur engagement. Au mieux, en nous rejoignant pour participer au fonctionnement de notre Centre de Secours.



Ltn R. Imbert - Chef de Centre
06 77 47 82 76

> Amicale des sapeurs pompiers de LAUZUN.

2013 s'achève, l'amicale des sapeurs pompiers de Lauzun dresse le bilan d'une année dense :

Renouvellement du bureau :

sortants : Sébastien LUGUES : Président ; Patrick LATASTE , Trésorier ; Thierry FAVEREAU, Secrétaire

élus : T. FAVEREAU , Président ; P. LATASTE , Trésorier ; Thibault MARBOUTIN, secrétaire

Nous remercions tous les membres

de l'Amicale qui ont œuvré pour son bon fonctionnement ainsi que la municipalité pour son soutien.

Calendriers : les Sapeurs Pompiers de Lauzun vont bientôt vous rendre visite pour vous présenter le calendrier 2014, merci de leur réserver le meilleur accueil à l'image des années précédentes.

Activités :

- organisation du téléthon
- participation à divers événements

sportifs pour porter les couleurs du centre (cross, « farfelue », pétanque...)

- organisation de sorties «cohésion» (Karting, canoë)
- « Journée Sapeurs Pompiers » à l'occasion du comice agricole de LAUZUN
- repas avec les « anciens » du corps

*Le Président
Thierry FAVEREAU*

> Téléthon 2013



NOTRE VILLAGE UNE NOUVELLE FOIS MOBILISÉ !

Si le programme du téléthon varie peu, la participation augmente d'année en année. La recette du samedi 7 décembre a donc dépassé celle de 2012, en particulier grâce à la vente d'écharpes et au lavage des voitures.

- crêpes par le Comité des Fêtes : 198,50 €
- 50 écharpes : 400 €
- patéléthon : 6 mètres pour 269,40 €
- gâteaux par les Hirondelles : 60 €
- lavage des voitures par les pompiers : 1 237 €,

soit au total 2 164,90 €.

Merci aux bénévoles, à la Boucherie Latil, à la Boulangerie Danné et à tous les lauzunais qui apportent leur contribution.

> Ensemble vocal Trait d'Union

Nos Projets 2013-2014



L'ensemble vocal Trait d'Union a repris ses répétitions hebdomadaires depuis le mois de septembre 2013. Cette saison, l'accent sera mis sur l'apprentissage de nouveaux chants. Des après midi de travail sont prévues à raison d'un samedi par trimestre afin de renforcer les répétitions du vendredi soir.

Claude PETRONE et Stéphane BALANCIE se partagent toujours la direction du chœur et des arrangements musicaux des morceaux interprétés, pour le plus grand plaisir des choristes. Fabienne BALANCIE, pianiste et accordéoniste professionnelle et professeur de musique, accompagne l'ensemble vocal au

piano et lui apporte son expertise musicale.

Enfin, c'est toujours avec la même joie que les choristes de Trait d'Union se retrouvent chaque semaine, pour le plaisir du chant et celui de la convivialité puisque Trait d'Union c'est une histoire de musique mais aussi d'amitié.

Cette année, de nouveaux choristes sont venus nous rejoindre et notamment des chanteurs hommes, ténors et basses, qui, comme dans la plupart des chorales, font défaut à l'ensemble. Alors, messieurs, si vous aimez chanter, surtout n'hésitez plus, venez vite répéter avec nous tous les vendredis soir :
**contact 05 53 27 20 35 ou
05 53 84 54 10 ou 05 53 84 54 10**

Enfin, pour l'organisation de Concerts vous pouvez nous contacter au 05 53 27 20 35 ou au 05 53 84 54 10. Devis sur demande.

Nous vous invitons également à consulter notre site «trait d'union 47» sur lequel vous retrouverez notre actualité et tous renseignements nous concernant.

- Participation à la rencontre de chorales organisée par l'école de musique de Ste Foy la Grande « Virus Vocal » en février 2014.

- Accueil du chœur du Luy (près de Dax) en mai 2014

- Déplacement à St Amant de Boixe (Charente) : accueil par la chorale «Chante Boixe» en octobre 2014

- Echange avec le chœur «Méli mélo» de St Laurent des Vignes (près de Bergerac) : un premier concert en commun a eu lieu en octobre 2013 à St Laurent des Vignes (24), le «concert retour» est prévu en Lot et Garonne, en octobre 2014.

- Organisation d'un concert « événement » pour fêter le 30^{ème} anniversaire de l'ensemble vocal, au printemps 2014 mais la date et le lieu restent à définir.



> Club Les Hirondelles

Les aînés ruraux ont un nouveau statut national : désormais ils portent le nom de « Génération Mouvement Aînés Ruraux ».

En septembre notre club a découvert ou re-découvert le patrimoine local : visite de



Lauzun, tout d'abord à l'église St Etienne où une vidéo a présenté les travaux de restauration du retable et du chœur. Puis Madame Rebeyrotte nous a accueillis au château et Thimoty nous a guidés à travers les ruelles. Après un repas au Floc, nous nous sommes rendus au château de Lauquerie où nous avons été reçus par Madame Lairie, devenue récemment propriétaire.

Elle nous a présenté ce beau patrimoine avec beaucoup de passion. Notre journée s'est achevée quelques kilomètres plus loin, au château de Bridoire. Les participants ont apprécié de voir ou revoir ce patrimoine local qu'ils connaissaient finalement assez peu.

Notre repas d'automne, le 13 octobre, préparé par la maison Ducos, a une fois de plus été apprécié de tous. Il était animé par «Rétrofolies».

Le club participe, comme chaque année au téléthon en proposant une vente de pâtisseries.

Cette année, la section jeux a souhaité faire son repas annuel au château de Lauquerie. Elle a aussi émis le vœux d'inviter les enfants de l'école, de la grande section au CM2, à participer aux après midi jeux lors des vacances scolaires. La première a donc eu lieu fin octobre et fût une réussite avec une dizaine d'enfants ravis et des anciens heureux de cette rencontre inter générations.

Pour 2014, les responsables des sorties en ont prévu une à

Bergerac avec un spectacle music hall, et vers l'automne « Gens de Garonne » à Coutures. Une sortie sur 2 jours est également à l'étude.

Nos activités mensuelles restent inchangées : lotos les 1ers jeudi et 3èmes vendredi du mois - jeux de belote et scrabble le lundi de 14 à 18 heures.

Bonnes Fêtes et Meilleurs Vœux à tous.



> FNACA



Nous avons vu nos revendications aboutir : notre retraite d'anciens combattants devient correcte ; c'est ce que l'on appelle le droit à

la répartition, car nous sommes partis, pour la plupart vers l'âge de 20 ans pour une guerre inutile.

Un autre de nos souhaits était, depuis plus de 50 ans, qu'une journée de commémoration marque le 19 mars, date de la fin des hostilités en Algérie, en souvenir de nos camarades

tombés au combat. C'est donc journée officielle depuis la loi du 6 décembre 2012. Nous sommes toujours présents aux monuments aux morts.

Récemment Aubert Combalbert, notre trésorier et porte drapeau nous a quittés.

Au cours de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 novembre, Pierre Tirbois de Montignac de Lauzun a été élu trésorier, Basilio Beltrame porte drapeau, et Pierre Arnal Adjoint.

La galette des rois nous réunira le samedi 11 janvier 2014.

Le 19 mars nous participerons aux cérémonies de Lauzun et St Colomb au cours desquelles 2 médailles seront remises. Au cours du repas qui suivra au Lion d'Or sera décerné un diplôme d'honneur de la FNACA.

Nous regrettons que certains anciens combattants n'adhèrent pas à la FNACA ; c'est pourtant grâce à elle qu'ils perçoivent une retraite. Nous les invitons à nous rejoindre.

René COURCELLE, Président.

> Amicale Laique

Nous avons redémarré l'année scolaire 2013-2014 en réunissant les membres actifs et en invitant largement les familles intéressées pour notre assemblée générale du 1er octobre 2013.

De nouveaux bénévoles sont venus se joindre à l'équipe en place qui a été réélue et s'étoffe un peu cette année ; merci aux nouveaux arrivants !

Les projets de cette année s'orientent encore une fois vers la culture, l'accès à la lecture pour les enfants, et les activités ouvertes à tous et permettant aux familles de construire quelque chose ensemble. Ainsi le 13 octobre s'est tenue une nouvelle randonnée d'automne, mêlant petits et grands, nouveaux et anciens.



Autour du thème d'Halloween (30 et 31 octobre), l'association a trouvé l'occasion de décorer le village avec des citrouilles creusées par les enfants. Puis, déguisés et par petits groupes, ils sont allés frapper aux portes des maisons pour récolter les bonbons qu'ils se partageront ensuite. Ils ont été dans l'ensemble bien accueillis par les lauzunais, désormais habitués aux manifestations familiales de l'Amicale !

Pour le reste de l'année, l'Amicale prévoit un atelier de Noël le

lundi 23 décembre pour fabriquer des décorations et des cartes de vœux. Elle continuera également à soutenir les enseignants dans les projets ouverts aux familles : carnaval, lotto, spectacles de l'école, et proposera aussi un vide poussette le dimanche 26 janvier 2014.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre cette association, à tous ceux qui savent l'entourer par leur aide, même ponctuelle.

A tous meilleurs vœux pour 2014.

> Souvenir Français – Canton De Lauzun Miramont

Le 7 juin 2012 le Général Delbauffe Président Général du Souvenir Français, également Contrôleur Général des armées, a nommé René COURCELLE Président du canton de Lauzun Miramont.

Qu'est ce que le Souvenir Français ?

le gardien de la mémoire des combattants 14/18, 39/45 et Algérie ; c'est une des plus anciennes associations, créée en 1887 et reconnue d'Utilité Publique en 1906. Le but est la restauration et l'entretien des tombes des français morts pour la France. Les tombes de 14/18 sont pour beaucoup en très mauvais état. Il ne faut pas oublier que ce sont nos ancêtres, car, à l'époque, presque toutes les familles avaient quelqu'un au champ de bataille.

Dans le Canton de Lauzun, nous avons 23 cimetières, 370 défunts concernés, dont 71 à Lauzun et St Nazaire pour 14/18 et 39/45. Au total sur le canton 50 tombes devraient être remises en état car il n'y a plus de famille pour les entretenir.

Pour réaliser sa mission, le Souvenir Français a demandé une subvention à toutes les communes du canton, ainsi que pour l'achat d'un drapeau dont nous disposons depuis le 1^{er} novembre 2013. Il a été remis officiellement le 17 novembre lors de notre assemblée générale au cours de laquelle un Bureau de 10 membres a été élu.

Une cocarde tricolore sera apposée sur chaque tombe restaurée et nous aurons le devoir de les fleurir à la Toussaint.



La devise du Souvenir Français : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».

Les personnes qui sont sensibles à cette œuvre peuvent verser un don par chèque.

René COURCELLE,
Président cantonal.
05.53.94.11.95 / 06.78.58.71.30

> Calendrier des animations - 1^{er} SEMESTRE 2014

DATES	ANIMATIONS	LIEUX - HORAIRES	ORGANISATION	RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS
Dim.5 janvier	cyclo cross	autour du lac	Cyclo club	06.83.54.16.89
sam. 18 et dim. 19 janv	Concours chiens de chasse		Société de Chasse	05.53.94.13.00
Sam. 25 janvier	FOIRE DE LA ST PAUL			
	Foire	8 H à 12 H - rue E Mazelié	Comité des Fêtes	05.53.94.15.23 05.53.93.49.39
	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ	11 H 30 - sous la halle de la mairie	Mairie	
	Repas Poule au Pot	12 H - Lion d'Or	Mr Mme DUCOS	05.53.94.10.15
	Paëlla à emporter	le matin	Boucherie Latil	05.53.94.56.76
	Concours de Belote	14 H 30 - Café des sports	Comité des fêtes	05.53.94.15.23 05.53.93.49.39
	Repas couscous (animé le soir)	12 H et 19 H - Floc'n tea	Floc'n tea	05.53.93.72.13
	Repas Poule au Pot	20 H - Lion d'Or	Mr Mme DUCOS	05.53.94.10.15
Dim. 26 janvier	Vide poussette	Salle polyvalente (journée)	Amicale Laïque	06.03.30.78.93
Dim. 2 février	Vide Grenier	7 H - 18 H - Salle Polyvalente	Rotary	
Dim. 9 février	Thé dansant avec "Los Amigos"	15 H - 19 H - Salle Polyvalente	Comité des Fêtes	05.53.94.15.23 05.53.93.49.39
Dim. 23 février	Vide Grenier	7 H - 18 H - Salle Polyvalente	UNA LAUZUN	05.53.94.16.10
Dim. 2 mars	Repas de la Chasse	12 H - Salle Polyvalente	Société de Chasse	05.53.94.13.00
Dim. 6 avril	Thé dansant avec "Nostalgia"	15 H - 19 H - Salle Polyvalente	Comité des Fêtes	05.53.94.15.23 05.53.93.49.39
Lun. 21 avril	Rando cyclo et pédestre La Lauzunaïse	RV sous la halle	Cyclo club	06.83.54.16.89
Jeu. 1er mai	Soirée Franco Britannique	17 H - sous la halle	Office de Tourisme	05.53.20.10.07
Dim. 11 mai	Repas de printemps	12 H - Salle Polyvalente	Les Hirondelles	05.53.83.00.92 05.53.84.29.91 05.53.94.12.13
Sam. 14 juin	Loto des Aînés	20 H 30 Salle polyvalente	Les Hirondelles	05.53.83.00.92 05.53.84.29.91 05.53.94.12.13
Sam. 14 juin	Fête de l'école	à l'école	Amicale Laïque/ Ecole	06.03.30.78.93 05.53.94.11.79
Sam. 21 juin	Fête de la Musique	à définir	Office de tourisme	05.53.20.10.07
Dim. 22 juin	Thé dansant avec "Yvon Régis"	15 H - 19 H - Salle Polyvalente	Comité des Fêtes	05.53.94.15.23 05.53.93.49.39



> Liste des associations lauzunaises

ASSOCIATION	PRESIDENT	ADRESSE	CP	VILLE	TELEPHONE
A.N.A.C.R.	Monsieur DEJEAN Jean	7 résidence David Expert	47800	MIRAMONT DE GUYENNE	05.53.93.25.62
UNA LAUZUN	Madame FAVEREAU Myriam	13 rue Marcel Hervé	47410	LAUZUN	05.53.94.16.10
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Monsieur FAVEREAU Thierry	Tuilerie	47410	LAUZUN	05.53.64.95.04
AMICALE LAIQUE	Madame AMESSI Mana	8 rue St Colomb	47410	LAUZUN	06.02.30.78.93
AMILAZI	Madame BECARD	Les Batailles	47410	LAUZUN	05.53.94.15.58
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE LAUZUN	Monsieur FAIVRE D'ARCIER	Le Prieuré	47410	LAUZUN	05.53.94.13.66
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	Monsieur ENCOGNERE Jacques	636 route Saint-Barthélemy	47800	MIRAMONT-DE-GUYENNE	05.53.20.00.69
ASSOCIATION GARDER LA FORME	Madame PERUCH Thérèse	Lieu-dit Jean Vieux	47410	LAUZUN	05.53.94.12.87
ASSOCIATION HARMONIE	Madame SCHOELL	Lieu-dit La Garenne	47410	SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN	05.53.94.10.24
ASSOCIATION JEUNESSE LAUZUNAISE (BASKET)	Monsieur CARRIER Vincent	Le Bourg	47410	SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN	05.53.94.10.31
ASSOCIATION O.C.C.E.	Madame GRANZOTTO	Ecole de Lauzun	47410	LAUZUN	05.53.94.11.79
CYCLO CLUB LAUZUNAIS	Monsieur LABROUSSE Alain	Rue St Colomb	47410	LAUZUN	05.53.94.17.24
CHORALE TRAIT D'UNION	Madame PERIE Cosette	4 rue de la Sole	24500	EYMET	05.53.27.20.35 06.47.78.44.55
CLUB DU 3 ^{EME} AGE	Monsieur LECOURT Gilbert	10 rue Henri Petit	47800	SAINT-PARDOUX-ISAAC	05.53.83.00.92 06.83.83.77.88
COMICE AGRICOLE	Monsieur LACHEZE Robert	Avenue des Batailles	47410	LAUZUN	05.53.93.49.39
COMITE DES FETES	Madame GARCIA	Rue Taillefer	47410	LAUZUN	05.53.94.15.23
Les Amis de Schlierbach	Madame Patricia Fouquesolle	Mairie	47410	LAUZUN	06 45 99 43 22
F.N.A.C.A.	Monsieur COURCELLE	Lieu-dit Carel	47410	SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN	05.53.94.11.95
OFFICE DU TOURISME	Monsieur TRILLES Jean-Paul	Rue Taillefer	47410	LAUZUN	05.53.20.10.07 06.74.25.16.55
PETANQUE LAUZUNAISE	Monsieur GOUASQUET Guy	Lieu-dit Cayre	47800	SAINT-PARDOUX-ISAAC	05.53.93.83.49
SOCIETE DE CHASSE	Monsieur GUZY Michel	Lieu-dit Lauquette	47410	LAUZUN	05.53.94.13.00
SOCIETE DE PECHE	Monsieur TORRESAN	Maurillac	47410	SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN	05.53.94.11.14
TENNIS CLUB LAUZUNAIS	Madame VION Françoise	Lieu-dit Jean Vieux	47410	LAUZUN	05.53.94.46.61

> Bénévolat

Cette liste actualisée des associations permettra aux nouveaux lauzunais, et à tous ceux qui souhaitent s'y impliquer, de connaître tout ce qui existe sur le village. Ce tissu associatif est très important pour la vie et la dynamique d'une commune. N'hésitez donc pas à vous y intégrer ; quand on arrive dans un nouvel endroit, c'est un moyen agréable de faire connaissance, et certaines manquent de volontaire : c'est actuellement

le cas par exemple pour notre école de musique, Harmonie qui recherche des bénévoles pour enseigner la musique ou faire vivre l'association...

Depuis quelques années, les associations se regroupent régulièrement pour se mobiliser sur des événements particuliers : fête et comice agricole, accueil des Hussards,... Encore merci à tous ceux qui donnent du temps et de l'énergie pour animer Lauzun.

> Nuits d'été

Lauzun a été choisi pour accueillir une des Nuits d'été (juillet 2014) organisées par le Conseil Général. Une nouvelle fois les associations seront sollicitées.

Au programme sans doute une soirée cinéma en plein air avec un repas et des visites touristiques qui permettront de valoriser les abords du château et le lac. Merci donc de réserver votre soirée du 17 juillet et de vous mobiliser pour recevoir au mieux un public nombreux.

> UNA Lauzun

PRIORITÉ À LA PRÉVENTION EN CETTE ANNÉE 2013.

Afin de protéger à la fois les salariées mais aussi les usagers, 33 intervenantes de l'association d'Aide et Services à Domicile, accompagnement à la vie Sociale, viennent de se voir dispenser la formation : Certificat Prévention Secours.

Depuis le mois de mai 2013 des groupes composés à la fois de salariées d'UNA Lauzun mais aussi de l'ASSAD de Saint Pardoux, du SSIAD d'Eymet et d'autres structures, se relayent à la salle Jules Ferry pour une formation alliant secourisme et prévention. L'objectif est que chaque salariée soit en capacité d'analyser sa propre situation de travail, et d'améliorer les techniques de manutention dans le respect des bénéficiaires.



Cette formation de 3 jours dispensée par AEA : Agence d'Ergonomie Appliquée de Bergerac, se poursuivra en 2014 par un recyclage avec une sensibilisation aux chutes.

Le conseil d'administration et l'ensemble du personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes.



Sport'

> Garder La Forme Lauzun – Saint COLOMB

L'assemblée générale de l'Association Garder la Forme Lauzun Saint Colomb s'est tenue le 27 novembre 2013 en la présence de Fabrice ESPOSITO Maire de Lauzun. Luc MACOUIN, Maire de Saint Colomb de Lauzun, était excusé.

Le bureau a dit sa satisfaction en constatant que le nombre de participantes avait encore progressé cette année, grâce en particulier, à l'arrivée d'un fort contingent de Bourgognague.

Les adhérentes et adhérents se retrouvent tous les mercredis de 19 à 20 heures dans la salle polyvalente de Saint Colomb (à noter qu'en raison de travaux à la salle de Saint Colomb, les séances de janvier et février 2014 auront lieu à Bourgognague).

Thérèse KANTCHEFF a ensuite présenté le bilan financier qui dégage un modeste excédent de 23,37 €. Compte tenu de ce résultat positif, il a été proposé à l'assemblée, qui a accepté, de maintenir la cotisation annuelle à 10 €.

Le bureau renouvelable tous les ans, s'établit désormais comme suit :

Présidente :
Thérèse PERUCH

Vice-présidente :
Pascale CHAMARET

Secrétaire :
Chantal OSTANEL

Trésorière :
Thérèse KANTCHEFF.

Il a été également proposé aux membres de se retrouver à chaque fin de trimestre pour un repas. Celui du 1° trimestre 2014 aura lieu au Floc'n Tea et celui du 2° trimestre, au Lion d'Or.

Après avoir adressé ses remerciements aux municipalités de Saint Colomb, Lauzun et Bourgognague qui mettent à disposition les salles communales la Présidente a invité les personnes présentes à profiter du buffet.

> Tennis Club

Le tennis club de Lauzun maintient le prix des cotisations pour une année supplémentaire afin de permettre à tous de pratiquer le tennis à coût raisonnable. Cette année, nous avons redémarré le mini tennis pour les tout petits (à partir de 4 ans ½) afin d'assurer la relève du club, et souhaitons axer nos actions pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes, afin de créer une ambiance familiale au sein du club. Pour cela, nous avons organisé un tournoi «salade» ouvert à tous, ainsi qu'un repas «bœuf



bourguignon» qui a rassemblé 82 personnes le 30/11/2013.

Un nouveau tournoi «salade» sera organisé au printemps 2014, souhaitant vous y accueillir nombreux.

Coté compétition, cette année encore, 2 équipes sont inscrites

pour les coupes de Guyenne, et 1 pour les coupes d'hiver.

Le bureau vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et espère vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations.



> Basket

Cette année le club compte plus d'une quarantaine de licenciés avec 3 équipes engagées en championnat : mini-poussins mixtes, benjamines et cadettes.

Les baby U7, mini-poussins U9 et poussins U11 sont entraînés le vendredi de 17h à 18h30 à LAUZUN par Sébastien Monglun.

Les benjamines U12 et U13 sont entraînées par Vincent Carrier le vendredi de 18h15 à 19h30 à Miramont. Vincent coach les benjamines en championnat départemental.

L'équipe engagée en championnat cadettes U16 est entraînée par Jean-François et Marjorie Guillot, les filles s'entraînent à MIRAMONT le vendredi de 19h30 à 21h,

Le club donne rendez-vous à tous les licenciés le samedi 11 janvier 2014 pour ouvrir les cadeaux déposés par le père Noël et pour partager tous ensemble un repas convivial.

N'hésitez pas à nous contacter :
Stéphanie MONJALET 06.62.19.10.61

> Cyclo Club Lauzunais

Après la réussite de la course cycliste de l'été, le club vous donne rendez-vous :

- le dimanche 5 janvier autour du lac pour le cyclo cross annuel
- le lundi de Pâques, 21 avril pour la «Lauzunaïse» : circuits VTT, cyclo sport et randonnée pédestre de distances diverses pour convenir aux possibilités de chacun.



> Société de Pêche

En cette fin d'année 2013 la Société de Pêche de Lauzun vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

2013 a été très marquée pour la pêche en raison de plusieurs événements importants :

- d'abord le congrès Départemental qui a eu lieu sur notre commune et a connu un grand succès

- ensuite les importants travaux au lac de Lauzun que nous



attendions depuis plusieurs années. Bravo à la municipalité qui a su gérer les différents problèmes afin de nous rendre ce site encore plus agréable. Beaucoup nous l'envient. Nous

avons aleviné avec 150 Kg de gardons et 30 Kg de tanches.

Quelques nids de poissons chat ont fait leur apparition cet été. Par arrêté Préfectoral, quelques-uns de nos membres en ont capturé 8 Kg. Nous renouvellerons

cette opération l'été prochain si nécessaire.

Il semble qu'il y ait moins de cormorans dans le secteur, nous y travaillons régulièrement et restons vigilants.

Pour 2014 un ponton pour handicapés, en cours de construction devrait être opérationnel pour l'ouverture de la truite début mars. Le grand concours qui aura lieu le 6 avril se fera également sur ce site, de même que l'initiation pêche avec les enfants des écoles, en collaboration avec la Fédération Départementale courant juin.

D'importants travaux ont été effectués sur la Dourdenne au lieu-dit « Chaminade » : 30 tonnes de pierre ont été placées afin de faire des courants et des caches à poissons. Je tiens à remercier la Fédération et la Communauté de Communes pour leur aide qui a permis d'alléger le coût pour notre société.

Au lac des Graoussettes, un projet de rehausse de 70 cm est à l'étude.



A la Tuquette les peupliers sont en cours d'abattage dans le cadre de ce projet.

Notre Assemblée Générale est prévue le samedi 11 janvier 2014 à partir de 9 H 30 à la Salle Jules Ferry. A l'ordre du jour : bilan 2013, projets 2014 et élection du Bureau. Tous les pêcheurs sont invités à y participer, ainsi que les élus de Lauzun, St Colomb, Sérignac, Ségalas, Montignac. La réunion sera suivie d'un apéritif.

Les cartes de pêche seront disponibles à Terres du Sud, au Café des Sports, au Restanrant Floc'n tea, ou par internet sur www.cartedepeche.fr et sélectionner Lauzun.

Rendez-vous donc pour débiter 2014 le 11 janvier pour notre AG.

Bonnes fêtes à tous.

Joseph Torresan, Président.

Conseil Municipal

> Compte-rendu du 28 Juin 2013

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (SÉANCE DU 24/05/2013)

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION D'ADJONCTION DE DELIBERATION

Décision modificative de budget.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

1/ ADHÉSION DE 3 COMMUNES AU SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DU DROPT :

M. le Maire donne lecture de la délibération du Comité Syndical en date du 5 juin 2013 proposant l'adhésion de la commune de Soumensac, d'Issigeac et de Monsaguel au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'Eymet.

En effet, par délibérations les Conseils

Municipaux des communes de Soumensac, Monsaguel, et Issigeac

sollicitent leur adhésion au Syndicat.

Il convient que les Conseils Municipaux des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'Eymet se prononcent.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Accepte la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Dropt d'Eymet des communes de Soumensac, Monsaguel et Issigeac à compter du 6 septembre 2013, conformément à l'article L 5211-18 du CGCT.

2 / VALIDATION CHIFFRAGE INDEMNITÉS SUITE SINISTRE DU 09/12/2012 :

Suite au chiffrage de l'expert d'assuré du cabinet Galtier concernant les travaux de réhabilitation de l'immeuble sis 4 avenue de

Schlierbach, Groupama propose de valider le chiffrage définitif retenu par leur expert s'élevant à 96 659 €, montant validé par l'architecte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le montant d'indemnisation proposé par Groupama et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

3/ BAIL EMPHYTÉOTIQUE CILIOPÉE :

Lors du conseil municipal en date du 12/10/2012, M. le Maire faisait part de l'action de Ciliopée menée en faveur des apprentis. A savoir créer des appartements en réhabilitant des maisons mises à disposition par des communes avec un bail emphytéotique de 60 ans. Les travaux et la gestion sont totalement pris en charge par Ciliopée, qui œuvre en partenariat avec la chambre de métiers.

C'est dans cet esprit que, par délibération du 21/12/2012, la commune s'est rendue

acquéreuse de la maison sise 20 rue Eugène Mazelié, section AB, parcelle n°340 de 66 m². En effet cela va permettre de réhabiliter une maison du bourg, ainsi que d'accueillir une population jeune et dynamique travaillant chez des artisans du secteur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- approuve la signature d'un contrat de bail emphytéotique d'une durée de 60 ans pour 1€ symbolique par an avec Ciliopée pour le bâtiment situé 20 rue Eugène Mazelié à Lauzun,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier et notamment le contrat de bail.

4/ BAIL EMPHYTÉOTIQUE STATION-SERVICE :

M. le Maire a le plaisir d'informer le Conseil Municipal que le permis de construire de la station-service a été accordé et signé le 15/06/2013. Les travaux débiteront le 01/07/2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- approuve la signature d'un contrat de bail emphytéotique d'une durée de 99 ans pour 1€ symbolique par an avec la SAS PERRY Immobilier, sise à St Nicolas de la Balermie, pour le terrain situé Boulevard de la Sablière, cadastré section C parcelle n° 346 à Lauzun,
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier et notamment le contrat de bail.

5/ LOYER AVENUE DE SCHLIERBACH :

Suite à l'incendie d'une partie de l'immeuble loué à M. VANCALLEMONT, 4 avenue de Schlierbach, ce dernier se retrouvait dans l'incapacité technique de travailler. Il demandait donc une réduction du montant du loyer afin de compenser la perte de revenu engendrée par ce sinistre.

Le Conseil Municipal, par délibération du 01/02/2013, avait donc décidé de réduire le montant du loyer de 697.25 € à 400 € mensuel de sorte à ne pas trop pénaliser M. VANCALLEMONT et ce à compter du 01/02/2013. Or, le sinistre s'étant produit le 09/12/2013 et Groupama prenant en charge la perte de loyer, il conviendrait de voter cette réduction de loyer à dater du 10/12/2012, lendemain du sinistre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le loyer du 4 avenue de Schlierbach à 400 € mensuel à compter du 10/12/2012 et autoriser M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

6 / VENTE PARCELLE LATAPIE :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été sollicité afin de savoir s'il y avait un terrain disponible dans la zone artisanal de Latapie. Le Conseil Municipal, par délibération du 21/12/2012, avait décidé de procéder

à une division parcellaire de la parcelle lui appartenant sise zone artisanale Latapie, section C n° 389, sur laquelle est implanté l'atelier communal, afin de pouvoir la proposer à la vente et permettre ainsi l'installation d'une nouvelle entreprise sur la commune.

Le cabinet de géomètre DEMEURS-MONTHUS a effectué la division, créant deux parcelles, l'une, terrain A, de 2 003 m² sur laquelle est située l'atelier, et l'autre, terrain B, de 1 196 m² destinée à la vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix pour et une abstention (M. EXPERT) fixe le prix de vente de la parcelle dite terrain B, à 2 € le m² soit 2 392 € et autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier. Toutefois, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de conditionner la vente de la parcelle à l'obtention d'un permis de construire, ainsi qu'à la réalisation de la construction dans un délai de 2 ans, sinon la commune redeviendrait propriétaire du terrain pour le prix qu'elle l'aura vendu (clause de Réméré).

7/ MODIFICATION DU BUDGET N° 1 :

Les travaux de curage et d'épandage des boues du lac se sont déroulés du 21/05/13 au 07/06/13. Ce sont 5 100 m³ de boues qui ont été curés, contre 4 000 budgétisés. En effet, quand la société SEDE Environnement a informé la Mairie qu'elle était arrivée au 4 000 m³ commandé, M. le Maire s'est rendu sur place afin de constater les m³ restant. Ayant pris connaissance de l'estimation des 1 100 m³ restant, décision a été prise de finaliser le curage. Il convient donc de prendre une décision modificative de budget pour les 1 100 m³ supplémentaire facturé à 11 € HT du m³ au lieu de 12 € HT, après négociation. M. le Maire propose donc des virements internes de crédits en provenance de postes budgétaires présentant des disponibilités en faveur d'autres postes dont la dotation budgétaire initiale est insuffisante, afin de maintenir équilibré et cohérence dans les comptes municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les propositions de virements internes de crédits, ci-dessous détaillées :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Opération 58 - Voirie réseaux 2315 - Plan de circulation 40 000 €	-14 500.00	
FONCTIONNEMENT		
Opération 49 - Lac 2312 Curage 60 000 €	14 500.00	
TOTAL	0 €	0 €

8/ QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire informe les élus que :

a - Conseil Municipal Enfant : sortie vélo du 21/06/2013, elle fut perturbée par la météo, les enfants ont été pris en charge par les stagiaires du CREPS encadrés par M. BARJOU Michel. Au final ce fut une journée très positive.

Info : possibilité d'encadrement du CME par un intervenant de l'Amicale Laique de Miramont. Il serait chargé d'animer leur réunion et les aider au montage de projet,

b - Il a reçu les remerciements de la Fédération Départementale de Pêche 47 pour les avoir accueillis à la salle polyvalente le 30/03/2013 à l'occasion de leur congrès départemental,

c - Il a reçu les remerciements des assos Prévention routière et Ciné 4 pour les subventions allouées,

d - L'Eglise St Etienne a été classée au titre des monuments historiques,

e - Association les Clés : cette asso, qui dispense sur Miramont principalement de l'aide aux devoirs et des cours de langues, assurera dans un premier temps une prestation par semaine dans le cadre du PEDT à l'école avec 2 animateurs pour un coût de 15.50 €/heure.

f - Demande de subvention du Comice Agricole inter-cantonal d'Allemans-du-Dropt, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande,

g - Distinction SDIS 47 : La commune a reçu le Label employeur.

h - Mme DUBOURG Marie-Jeanne demande des nouvelles du dossier MARPA : les projets social et architectural sont prêts, on travaille actuellement sur le dossier de financement. On ne peut espérer un démarrage du chantier en 2014,

i - M. TEYSSIER Jean-Pierre relaie la demande de M. COURCELLE au sujet du subventionnement du Souvenir Français. Les Maires de la CCPL doivent y réfléchir,

j - M. BARJOU Jean-Pierre fait remarquer qu'en 2014 sera célébré le 100ième anniversaire du début de la 1ière guerre mondiale. Il souhaite que l'on réfléchisse à une commémoration particulière de cet événement en lien par exemple avec les familles lauzunaises dont les aïeux y ont péri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

> Compte-rendu du 6 Septembre 2013

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (SÉANCE DU 28/06/2013)

Le compte-rendu précédent est approuvé avec 14 voix pour et une voix contre, M. EXPERT, qui précise que lors du dernier conseil, il n'a pas voté contre la vente de la parcelle C n°389 à M. BROSSON, mais contre le fait qu'il ait un accès du côté de l'atelier communal.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

1/ RAPPORT QUALITÉ DE L'EAU :

Présentation du rapport annuel de l'exercice 2012 établi par le syndicat de la Brème sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement en application de la loi n°95- 101, du décret n°2007-675 et de l'arrêté du 2 mai 2007.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le présent rapport et déclare que celui-ci sera

tenu à disposition du public en mairie.

2 / MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'EAU 47 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.5211-20 concernant les modifications relatives à l'organisation des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu les statuts du Syndicat Départemental EAU47, et sa délibération en date du 20 juin 2013 approuvant leur modification à effet du 1er janvier 2014,

Considérant la nécessité d'adapter la gouvernance telle que pratiquée depuis le 1er janvier 2013 ainsi que l'actualisation de la liste des collectivités adhérentes

Sur proposition de M. le Maire, à l'unanimité des membres, le Conseil Municipal :

- 1 - Accepte les modifications envisagées des

Statuts du Syndicat Départemental EAU47 à effet du 1er janvier 2014 ;

2 - Donne pouvoir à M. le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision.

3/ APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SDEE47 :

M. le Maire rappelle que la commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (SDEE47), qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire du département.

Par délibération de son comité syndical en date du 24 juin 2013, le SDEE47 a lancé une procédure de modification de ses statuts.

Cette modification porte notamment sur :

- L'intégration de nouvelles compétences

optionnelles que peuvent lui transférer ses collectivités membres (en plus du gaz et des réseaux de chaleur créées en 2007) en matière d'éclairage public, d'éclairage des infrastructures sportives, de signalisation lumineuse tricolore et d'infrastructures de charge pour véhicules électriques,

- Le complément des activités annexes exercées, dont la favorisation au développement du très haut débit et la mise en commun de moyens,

- La possibilité d'intégrer un établissement public de coopération intercommunale.

Le projet de statuts entièrement refondus a été adressé à toutes les communes intéressées avec notification de la délibération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, :

1 - approuve la modification proposée des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne, selon les dispositions de l'Article L5211-20 du CGCT ;

2 - Précise que la présente délibération sera notifiée au Président du SDEE47.

4/ TRANSFERT DE COMPÉTENCES OPTIONNELLES AU SDEE47 :

M. le Maire rappelle l'approbation des nouveaux statuts du SDEE47, portant essentiellement sur l'intégration de nouvelles compétences optionnelles que peuvent lui transférer ses collectivités membres, à savoir l'éclairage public et l'éclairage d'infrastructures sportives. Le SDEE47 exerçait jusqu'ici cette activité par délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune pour les travaux et par convention de prestations de service pour la maintenance des installations.

Selon les nouveaux statuts du SDEE47, cette compétence consiste en :

- La maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations et réseaux d'éclairage public des voiries et espaces public : extensions, renouvellement, rénovation, mise en conformité et améliorations diverses ;

- La maîtrise d'ouvrage des illuminations des bâtiments publics, des monuments et sites exceptionnels ;

- L'exercice des responsabilités d'exploitant du réseau, et en particulier exploitation et maintenance préventive et curative de l'ensemble des installations ;

- La passation et l'exécution des contrats d'accès au réseau de distribution et de fourniture d'énergie nécessaire au fonctionnement des installations ;

- Généralement, la passation de tous contrats afférents au développement, au renouvellement et à l'exploitation de ces installations et réseaux.

Pour bénéficier des services du SDEE47 en la matière, il convient désormais que la Commune lui transfère cette compétence. Conformément aux nouvelles dispositions statutaires du Syndicat, cette compétence ne pourra être reprise qu'à échéance de périodes révolues de cinq années.

En contrepartie de l'exercice de la compétence par le SDEE47, la commune devra lui verser des contributions distinctes pour les prestations d'exploitation et de maintenance des installations, la consommation d'énergie et chaque opération d'investissement (réalisé selon l'expression préalable de ses besoins et de son accord par la Commune).

L'exercice de cette compétence par le SDEE47 présente des avantages certains : elle intégrera non seulement la maîtrise d'ouvrage des

travaux, la maintenance des installations, la prise en charge des dépenses énergétiques, mais aussi les nouvelles responsabilités imposées aux exploitants de réseaux (la commune est exploitant de réseau à ce jour en éclairage public et signalisation lumineuse) dans le cadre du décret DT/DICT n°2011-1241 du 5 octobre 2011 et de l'arrêté du 15/02/2012 (obligation de se déclarer sur le guichet unique, réponse aux DICT et DT, géo-référencement des réseaux...)

Le SDEE47 réalisera un diagnostic de toutes les installations dans les six mois suivant le transfert de compétence.

Des prestations optionnelles sur bordereau sont également proposées en contrepartie d'une contribution ponctuelle (nettoyage supplémentaire et visites de dépistage de pannes)..

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5211-16 et L1321-1,

Vu le projet de statuts modifiés du SDEE47,

Vu les nouvelles compétences optionnelles « éclairage public » et « éclairage des infrastructures sportives » du SDEE47,

Considérant l'intérêt que représente pour la commune ce transfert de compétences au SDEE47,

Sous réserve de l'arrêté préfectoral approuvant la modification des statuts du SDEE47,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- décide de transférer les compétences optionnelles « éclairage public » et « éclairage des infrastructures sportives » au SDEE47 dans les conditions susvisées, à compter du 1er janvier 2014,

- décide de souscrire à l'option proposée « Hors service/accident/climat »,

- précise que la commune met gratuitement à disposition du SDEE47 ses ouvrages d'éclairage public et d'éclairage des infrastructures sportives conformément à l'article L1321-1 du CGCT,

- décide d'inscrire chaque année au budget les dépenses correspondant aux contributions à verser au SDEE47 pour l'exercice de ces compétences,

- donne mandat à M. le Maire pour signer le procès-verbal contradictoire de mise à disposition des ouvrages d'éclairage public et d'éclairages des infrastructures sportives existants à la date du transfert, ainsi que toutes les pièces liées à cette affaire,

- précise que la présente délibération sera notifiée au Président du SDEE47 pour acceptation, par délibération du Comité Syndical, du transfert de ces compétences optionnelles.

5/ APPROBATION DE L'ADHÉSION DU SDEE47 AU SM NUMÉRIQUE :

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 24 juin 2013, le Comité Syndical du SDEE47 a approuvé l'adhésion de celui-ci au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique.

En effet, face à une desserte inégale du territoire et aux stratégies des opérateurs des télécommunications, les collectivités territoriales ont tout intérêt à se regrouper pour permettre à un maximum d'usagers lot-et-garonnais l'accès à un nouveau service public issu du déploiement de la fibre.

Pour animer et coordonner l'aménagement numérique du Lot-et-Garonne, le Département et la Région, avec la participation du SDEE47,

ont impulsé la création d'un syndicat voué à réunir toutes les communautés de communes et d'agglomération volontaires du 47.

Ce Syndicat sera maître d'ouvrage du futur réseau d'initiative public très haut débit.

Les missions socles du Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique sont les suivantes :

- Animation et coordination de l'aménagement numérique du territoire. Le Syndicat a en charge l'aménagement numérique du territoire de Lot-et-Garonne. Il anime et coordonne, avec les partenaires pertinents, les réflexions en matière d'aménagement numérique. L'aménagement numérique comprend les questions d'infrastructures, d'usages et de services.

- Mise en œuvre du schéma d'aménagement numérique du territoire. Le Syndicat définit et met en œuvre le schéma directeur territorial d'aménagement numérique du 47. Le département de Lot-et-Garonne transfère au Syndicat sa compétence tirée de l'article L1425-2 du CGCT.

Le SDEE47, au-delà de sa participation au sein du Syndicat quant à l'exercice de ces missions socles, pourrait être impliqué directement dans le déploiement du futur réseau. Le réseau de distribution d'électricité, en technique souterraine ou aérienne, pourra en effet être largement utilisé dans le déploiement des infrastructures de télécommunications THD.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, approuve l'adhésion du SDEE47 au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique.

6 / DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET :

Les travaux de reconstruction du garage 4 avenue de Schlierbach initialement prévu en dépense de fonctionnement, doivent être impactées en investissement. M. le Maire propose donc les écritures comptables suivantes, afin de régulariser la situation et de maintenir équilibre et cohérence dans les comptes municipaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, valide les propositions de modifications budgétaires ci-dessous détaillées :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Opération 57 - Bâtiment divers 2313 - Reconstruction 4 av de Schlierbach	100 000.00	
021 - Virement du Fonctionnement Virement de section à section		100 000.00
TOTAL	100 000.00 €	100 000.00 €

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
61522 - Entretien de bâtiment	- 100 000.00	
023 - Virement à l'investissement Virement de section à section	100 000.00	
70878 - Remboursement de frais par d'autres redevables		- 100 000.00
7788 - Produits exceptionnels divers		100 000.00
TOTAL	0 €	0 €

7/ QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire informe les élus :

a - qu'il a reçu en mairie les remerciements de l'Ass. Climatologique, l'Ass. des Donneurs de sang et de Radio 4 suite au versement des subventions, de plus il informe les élus que Radio 4 fête ses 30 ans le 21/09/2013 à l'hippodrome de Villeréal,

b - Info Habytalis : 4 maisons construites et habitées, cela représente 12 habitants de plus sur la commune dont 5 enfants,

c - Info Station-Service : elle devrait être opérationnelle fin octobre. Un aménagement d'espace vert est prévu sur le site,

d - Info repas du CCAS : le repas offert par le CCAS à nos aînés aura lieu le jeudi 26 septembre au bord du lac,

e - Rentrée scolaire : l'effectif de l'école s'élève à 90 enfants, Mme LACHEZE rappelle les nouveaux horaires et les activités proposées sur la pose méridienne,

f - Qu'il a reçu une notification de la SAUR l'informant que du fait de restructuration interne, le régime d'aide à la mise aux normes de l'assainissement individuel était suspendu pour une durée indéterminée,

g - qu'il a reçu les remerciements du Président des Hussards suite à l'accueil chaleureux dont ils ont fait l'objet,

h - qu'il serait intéressant de réfléchir sur

la mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public,

i - Rappelle les prochaines séances du conseil municipal et informe les élus que les élections municipales se tiendront les 23 et 30 mars 2014 selon les informations transmises par le Centre Départemental de Gestion 47,

j - Mise au point sur la gestion financière de la commune : M. le Maire précise que suite à certains propos annonçant une mauvaise gestion communale menant à la faillite, il a rencontré, comme tous les ans au mois de mars, M. le Percepteur à Miramont de Guyenne afin de faire le point sur la situation financière de la commune. M. le Percepteur a tenu à féliciter M. le Maire et les élus Lauzunais pour leur gestion saine et opportune. Il s'ensuit que le résultat 2013 nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité,

k - Précision concernant la délibération n° 5 du mois de juin : M. le Maire avait omis de préciser que la différence de loyer était prise en charge à compter du sinistre par notre assureur Groupama et donc sans conséquence financière pour la commune,

l - Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine a demandé que Lauzun présente son patrimoine classé Monument Historique lors des Journées du Patrimoine au Conseil Général à Agen. M. BARJOU Jean-Pierre assurera la présentation appuyé par de très

belles photos du village prises par M. LESIEUX. Il laissera ensuite le diaporama à l'Office de Tourisme.

m - Dans la continuité de la recherche d'un médecin, la société Médinopia chargée du recrutement a présenté en juillet un candidat motivé au profil intéressant. Les démarches administratives sont en cours,

n - Aribus collégiens : l'assurance prendra en charge la reconstruction, en attendant les devis un barnum a été mis en place,

o - Mme LESCOMBE s'interroge sur le départ prévu d'ici un an de M. IMBERT, chef de corps des Sapeurs-Pompiers de Lauzun, qui le remplacera ? M. IMBERT sera présent jusqu'à fin septembre 2014, ce qui lui permettra d'organiser sa succession au mieux,

p - Des voitures tampons sont signalées sur le parking de la salle des aînés. La Peugeot doit partir prochainement, pour l'autre, M. le Maire se charge d'engager les démarches nécessaires,

q - Mme FOUQUESOLLE demande comment la commune interviendra lors du week-end alsacien. M. le Maire participera à la prochaine réunion afin de régler tous ces détails.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

> Compte-rendu du 18 octobre 2013

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (SÉANCE DU 28/06/2013)

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

ADJONCTION DE DELIBERATION

Approbation du PLU suite à l'enquête publique.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour. Il informe l'assemblée que la délibération n°3 concernant la décision modificative de budget annexe du photovoltaïque est reportée au conseil du mois de novembre, en effet nous ne disposons pas de tous les éléments requis.

1/ DISSOLUTION SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE DU BASSIN DU DROPT :

Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal.

2 / MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :

M. le Trésorier de Miramont, nous demande d'apurer le compte 2031 lié aux frais d'étude de certaines opérations d'investissement. Je vous propose donc les écritures comptables suivantes, afin de régulariser la situation et de maintenir équilibre et cohérence dans les comptes municipaux.

Le Conseil Municipal doit valider les propositions de modifications budgétaires ci-dessous détaillées :

	DEPENSES	Chapitre d'ordre 041	RECETTES
INVESTISSEMENT			
21538	474.12 €	21532	474.12 €
Etude pour le Lac - 2312	3533.58 €	2031	3533.58 €
Etude restauration du retable - 2161	1640.91 €	2031	1640.91 €
Etude MARPA - 6811		28031	8000.01 €
Equilibrer fonctionnement - 023		021	-8000.01 €
TOTAL	5 648.61 €		5 648.61 €
FONCTIONNEMENT			
Etude MARPA - 6811	8000.01 €		
Equilibrer fonctionnement - 023	-8000.01 €		
TOTAL	0 €		

3/ SUBVENTION SOUVENIR FRANÇAIS :

M. COURCELLES, responsable du souvenir français pour le canton de Lauzun, a demandé une subvention afin de pouvoir financer l'achat d'un drapeau.

Les autres communes du canton ont fixé cette subvention entre 50 € et 100 €.

M. le Maire propose donc, qu'en tant que chef-lieu de canton, la commune de Lauzun verse 100 €.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle au Souvenir Français d'un montant de 100 € afin de participer au financement d'un drapeau.

4/ Entretien professionnel :

Le Maire explique à l'assemblée qu'au terme de la loi du 26 janvier 1984, article 76-1, l'autorité territoriale peut se fonder en 2010, à titre expérimental, sur un entretien professionnel annuel pour l'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de la collectivité, en substitution de la procédure de notation (sachant qu'à

terme, la notation disparaîtra); la mise en application des entretiens professionnels à tout ou partie des fonctionnaires de la collectivité, est subordonnée à une délibération.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le principe de l'expérimentation de l'entretien professionnel annuel. Il sera appliqué en 2013 à l'ensemble des fonctionnaires territoriaux et la notation sera supprimée.

5/ QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire informe les élus :

a - Qu'il a reçu en mairie les remerciements des associations Amicale Laïque, Tennis, les Amis de Ciné 4 et Les Amis de Schlierbach, suite aux subventions reçues, et plus particulièrement les Amis de Schlierbach qui tenait aussi à remercier les élus pour l'accueil réservé aux Amis de Lauzun, ainsi que M. BARJOU Jean-Pierre, pour la présentation du patrimoine de Lauzun.

b - Repas du CCAS : il s'est tenu au lac, avec 100 convives. La paëlla préparée par le boucher de Lauzun a remporté un grand succès,

c - Station-Service : plusieurs personnes se sont inquiétées des tuiles recouvrant l'abri de la station, M. le Maire précise qu'il s'agit du choix de l'Architecte des Bâtiments de France,

d - Médecin : Il devrait ouvrir son cabinet d'ici la fin novembre. M. le Maire précise qu'un médecin partant à la retraite accepte de faire don de son matériel afin d'équiper le cabinet de notre futur médecin,

e - Redécoupage cantonal : Jeudi 17/10/2013 s'est tenu en mairie une réunion en présence des Maires du canton de Lauzun, du Conseiller Général du canton de Lauzun, ainsi que du Maire de Castillonnes afin de débattre du redécoupage cantonal proposé par le ministère de l'intérieur. Ce projet a suscité de nombreux commentaires négatifs au sein du conseil qui approuve le souhait du maire pour une rencontre rapide avec le président du conseil général, afin de clarifier les conséquences de ce projet pour notre commune.

f- Mme Fouquesolle fait part des nombreuses infractions au code de la route lorsque des personnes empruntent la rue Marcel Hervé

qui est en sens interdit. Une idée, afin de limiter ces dérapages, serait de mettre un panneau STOP en bout de rue avec une bande blanche peinte au sol sur toute la largeur de la route afin d'attirer l'attention des automobilistes. Cette idée sera étudiée.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 21h00.

> Compte-rendu du 6 Décembre 2013

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (séance du 18/10/2013)

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

PROPOSITION D'ADJONCTION DE DELIBERATION

Approbation du PLU suite à l'enquête publique.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance du jour.

1/ APPROBATION FUSION DES SYNDICATS D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DU DROPT ET DE LA DOURDÈZE :

Vu l'arrêté préfectoral n°2013273-0006 en date du 30 septembre 2013 de projet de périmètre du Syndicat Mixte du Dropt Aval, syndicat issu de la fusion du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Dropt d'Eymet, du Syndicat intercommunal d'aménagement du Dropt de Monséjour et du Syndicat intercommunal du bassin versant de la Dourdèze ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve la fusion du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Dropt d'Eymet, du Syndicat intercommunal d'aménagement du Dropt de Monséjour et du Syndicat intercommunal du bassin versant de la Dourdèze au 31/12/2013 ; - approuve le projet de périmètre tel que contenu dans l'arrêté préfectoral n°2013273-0006 en date du 30 septembre 2013.

2 / APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL :

Monsieur le Maire fait lecture des statuts de ce nouveau Syndicat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les statuts du syndicat mixte du Dropt Aval tels que joints en annexe.

3/ ELECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL :

Vu le projet de statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval,

M. le Maire invite le conseil municipal à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte du Dropt Aval.

Il fait appel à candidature.

Sont candidats après avoir exposé leurs motivations :

délégué titulaire : BROCHEC Christian, délégué suppléant : EXPERT Robert

Sont élus à l'unanimité : BROCHEC Christian délégué titulaire, EXPERT Robert délégué suppléant.

4/ COMPÉTENCE OPTIONNELLE DU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL :

M. le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'adhésion de la commune à la compétence optionnelle « Assurer la lutte contre les espèces déclarées nuisibles sur le Dropt domanial et ses affluents ». Il rappelle que la commune à ce titre adhère par le biais de la CCPL à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas adhérer à cette compétence optionnelle.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR MODIFICATION CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE ET AMÉNAGEMENT DU PETIT PRÉAU EN SALLE :

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux d'aménagement du préau et du chauffage de l'école de Lauzun.

L'estimation fait apparaître un coût de travaux, honoraires d'architecte inclus, de 99 500 € HT.

M. le Maire rappelle que ces différents travaux sont éligibles aux aides du Conseil général (bâtiments scolaires - gros aménagements) et de l'Etat au titre de la D.E.T.R. (bâtiments scolaires).

Entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre cette opération d'investissement,

- Prévoit d'inscrire au budget 2014 les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération au vu de l'estimatif présenté,

- Autorise M. le Maire à signer l'acte d'engagement des marchés avec les entreprises qui seront retenues et qui présenteront les offres économiquement les plus avantageuses, après mise en concurrence dans le respect des procédures définies par le Code des Marchés Publics,

- Sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre du régime d'aide : « bâtiments scolaires - gros aménagements » pour 2014,

- Sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2014 : « bâtiment scolaire »,

- Approuve le plan de financement suivant :

Etat - DETR 2014 (25 % de 99 500 €) :

24 875.00 € HT

* Conseil Général (27.32 % de 99 500 €)

pour 2014 : 27 183.40 € HT

Autofinancement : 47 441.60 € HT

- Et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération et au règlement des dépenses.

6/ FIXATION DE LA DURÉE D'AMORTISSEMENT BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE :

M. le Maire rappelle que le budget annexe du photovoltaïque est soumis à la M4, comptabilité obligatoire pour tous services publics locaux à caractère industriel ou commercial. Cette comptabilité impose la pratique de l'amortissement.

Le montant total à amortir est de 364 106 €. Sur 20 ans cela représente une opération d'ordre de 18 205 € par an en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement.

M. le Maire propose d'amortir la construction de l'installation photovoltaïque sur 20 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe la durée d'amortissement de la construction de l'installation photovoltaïque à 20 ans. Compte tenu de la fin d'exécution des travaux de cette installation en 2012, l'amortissement sera comptabilisé à compter de 2013.

7/ MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 PHOTVOLTAÏQUE :

Suite à la délibération fixant la durée d'amortissement des travaux de couverture photovoltaïque à 20 ans, il convient de voter les écritures budgétaires correspondantes. De plus, il faut inscrire au budget les intérêts courus non échus (ICNE). M. le Maire propose donc les écritures comptables suivantes, afin de régulariser la situation et de maintenir équilibre et cohérence dans les comptes municipaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les propositions de modifications budgétaires ci-dessous détaillées :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
28135 - Amortissement		18 205.00
 FONCTIONNEMENT		
6811 - Amortissement	18 205.00	
66112 - ICNE	1 114.10	
TOTAL	19 319.10 €	18 205.00 €

8/ CHOIX D'UN CABINET D'AVOCAT CONCERNANT LE LITIGE COMMUNE/LASSORT :

Suite au litige qui oppose la commune de Lauzun à M. LASSORT Guy, il convient de désigner un cabinet d'avocat afin de défendre au mieux les intérêts de la commune.

M. le Maire propose de désigner le cabinet GOUZES, sis à Marmande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne le cabinet GOUZES comme avocat de la commune et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

9/ CONVENTION SAFER :

M. le Maire rappelle que la SAFER a pour obligation légale depuis février 2007, de communiquer aux Maires les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) portant sur des biens situés au sein de leur territoire communal.

Or cette diffusion ne s'effectue actuellement qu'à trimestre échu et à titre d'information uniquement.

C'est pourquoi pour aller au-delà de cette simple information, la SAFER propose à la commune de souscrire une convention de veille foncière. Pour illustrer leur propos, M. le Maire donne lecture d'un exemplaire type afin que le Conseil puisse en prendre connaissance dès à présent, et s'il le juge utile, en discuter.

M. le Maire transmet par ailleurs, un tableau récapitulatif du nombre de DIA reçues au cours de ces 5 dernières années sur la commune, et ce afin de préciser le coût moyen annuel que pourrait apporter ce service.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer au service d'alerte de la SAFER et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

10/ DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE COLLÈGE DE MIRAMONT :

M. le Maire informe le Conseil qu'il a reçu en mairie 2 demandes de subvention du collège de Miramont, l'une émanant d'une classe de 3ième et l'autre d'une classe de 4ième, afin d'aider

à financer des voyages scolaire. Le premier à Paris, le second en Angleterre. 4 élèves résidant sur la commune de Lauzun sont concernés par ces voyages.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 50 € par collégien résidant sur la commune de Lauzun afin de soutenir l'ouverture culturelle.

11/ APPROBATION DU PLU ARRÊTÉ SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes étapes de la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme, fixée au code de l'urbanisme. L'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme étant achevée et le commissaire enquêteur ayant déposé son rapport, il convient, maintenant d'approuver ce document d'urbanisme pour sa mise en vigueur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve tel qu'annexé à la présente délibération, le plan local d'urbanisme.

- dit que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans le Républicain.

12/ QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire informe les élus :

a - Qu'il a reçu les remerciements de la famille TRICHET et de Générations Mouvement Les Aînés Ruraux,

b - Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, M. le Maire propose d'offrir des bons d'achat à destination du personnel communal d'une valeur de 150.00 € par agent à utiliser à l'Intermarché de St Pardoux-Isaac, le Conseil approuve la proposition à l'unanimité,

c - Qu'une stagiaire est présente au secrétariat jusqu'au 20/12/13, une autre à l'école pendant tout le dernier trimestre 2013,

d - Le futur médecin, M. SEVILLA Ignacio, arrive à Lauzun le 16/12/13, il a rendez-vous le 19/12/13 au conseil de l'ordre des médecins à Agen pour être évalué sur sa maîtrise de la langue française, un médecin d'Eymet se propose ensuite de l'accueillir quelques jours afin de le préparer à sa prise de fonction qui aura lieu début janvier,

e - Station-Service : ouverture prévue d'ici à fin décembre,

f - Le Maire signale qu'il y a des problèmes récurrents sur le chauffage de l'école, une réparation indispensable va être réalisé en attendant le changement de chaudière prévu en 2014,

g - Un nouveau chauffage a été installé salle des Aînés et salle Jules Ferry. Après négociation avec l'entreprise, nous avons pu inclure dans l'enveloppe initialement prévue pour la salle des Aînés le changement du chauffage de la salle Jules Ferry. Ces deux salles bénéficient d'un plus grand confort et pour la commune cela représente une économie de 75 % de la consommation électrique,

h - Après réalisation des travaux recommandés lors du précédent contrôle, la salle polyvalente vient d'être à nouveau agréée par la commission de sécurité, seuls les appareils de cuissons restent à changer (commande passée),

i - Le lundi 2 décembre avait lieu une réunion avec Conseil Général et M. COSTES, pour l'organisation des Nuits d'Été 2014. Une des soirées se fera à Lauzun le 17/07/14, les associations de Lauzun seront sollicitées pour participer à une réunion d'organisation,

j - M. GONZALES nouvel Architecte des Bâtiments

de France remplace Mme ZVENIGORODSKY,

k - Aménagement de la maison de Mme DARTOIS par Ciliopée : permis de construire déposé d'ici fin 2013 et finalisation des travaux d'ici fin 2014,

l - Une information sera dispensée à l'attention des ressortissants de l'union européenne afin de leur expliquer les procédures d'inscription sur les listes électorales et de vote pour les municipales,

m - M. TEYSSIER demande où en est la requête de Mme POTTIER-SEGUY, M. le Maire répond qu'après avoir reçu Mme POTTIER-SEGUY il en ressort qu'il s'agit surtout d'une querelle de voisinage et que Mme POTTIER-SEGUY cesse son activité au 27/12/13, en conclusion, il n'est pas donné suite à cette requête,

n - Mme DUBOURG demande comment se passe l'application de la réforme à l'école, Mme LACHEZE et M. BARJOU qui étaient présents font un rapide compte rendu du conseil d'école du 12/11/13.

Afin de clôturer 2013 de façon conviviale, M. le Maire offre le verre de fin d'année.

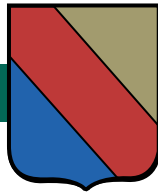
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

SERVICES

COMMERÇANTS

ARTISANS

UNA Lauzun	13, rue Marcel Hervé	05 53 94 16 10
BARDON Sylvie - assistante maternelle agréée	Grande Pièce	05 53 93 24 48
FACCIN Ludivine - assistante maternelle agréée	av. des Batailles	06 75 74 73 16
LE MARRE Pascaline - assistante maternelle agréée	19, rue St Colom	06 72 08 50 13
Cabinet dentaire FRITSCH - DAUSSANGE	Le Chartron	05 53 94 16 67
Cabinet d'infirmières	rue E. Mazelié	05 53 94 18 40
Cabinet Kiné THOMASSIN	rue E. Mazelié	05 53 83 03 95
Pharmacie MASSE	rue E. Mazelié	05 53 94 10 28
Labo. prothèse dentaire BORNAIS - DUPONT	Le Chartron	05 53 20 57 75
Maison de Retraite La Roseaie	bd. Féard	05 53 94 13 15
Coiffeur ROUCHON Evelyne et Roland	rue E. Mazelié	05 53 94 10 05
École	Le Bourg	05 53 94 11 79
Agence Postale communale	rue E. Mazelié	05 53 94 17 48
Crédit Agricole - Distributeur de billets	pl. de la Liberté	05 53 94 10 30
Communauté de Communes	5, rue Pissebaque	05 53 94 49 21
Office de Tourisme Pays de Lauzun	5, rue Pissebaque	05 53 94 13 09
Office de Tourisme Lauzun	rue Marcel Hervé	05 53 20 10 07
Station service automate 24/24 heures	Route de Miramont	05 63 39 04 61
Boucherie charcuterie LATIL	rue E. Mazelié	05 53 94 56 76
Boulangerie-Pâtisserie DANNÉ	av. de Paris	05 53 94 29 75
Petit CASINO	rue E. Mazelié	05 53 94 13 11
Hôtel restaurant du Lion d'Or	rue E. Mazelié	05 53 94 10 15
Bar, brasserie, salon de Thé - FLOC'N TEA	6 rue Marcel Hervé	05 53 93 72 13
Snack Moon (restauration rapide ambulante) X. MOUNIER	Lauzun	06 13 20 26 72
Café des Sports - Jean Paul BARJOU	rue E. Mazelié	05 53 94 12 40
Cadeau, produits du terroir, souvenirs - ZANULU	1 rue du Château	06 74 25 16 65
Rucher de Lauzun - Frédéric BROSSON	1 rue des Terrasses	05 53 93 00 68
Agent Immobilier Alain ALBA	Latricque	06 08 23 57 02
Cabinet Thierry CHAMARET - courtier en assurances	3 rue du Château	06 26 48 20 40
Notaires Me FLAUDER et SAUBEAU-FERNANDEZ	pl. de la Liberté	05 53 94 12 99
Richard Immobilier	rue du Château	05 53 83 30 46
ARTINOV 47 - Thierry FAVEREAU - éco construction	La Tuilerie	05 53 64 95 04
Maçonnerie BERNHARD Mickaël	Latapie	06 70 03 70 81
Maçonnerie PUJIBARREAU	Les Batailles	05 53 94 16 40
Peinture, papier peint POTARD	St Nazaire	05 53 94 16 38
Électricité, chauffage, plomberie AUBERT	av. Schlierbach	05 53 94 16 75
Électricité générale HUMEAU Iréné	rue E. Mazelié	05 53 94 17 47
Électricité Sébastien LUGUES, plomberie, sanitaire	Cardouille	05 53 93 61 91
Dépannage TV HUMEAU	Graulot	05 53 94 14 84
Garage Auto DUBOURG	av. Miramont	05 53 94 13 05
Garage Auto MESPOULHE	av. Schlierbach	05 53 94 58 69
Lauzun Carrosserie	av. Miramont	05 53 94 59 51
TONON et Fils	bd. Féard	05 53 76 03 43
Ets TONON	ZA. Latapie	05 53 94 12 58
Société CARRIER Ferronnerie	bd. Sablière	05 53 94 10 31
Produits pétroliers MICHIELS	av. Castillonnès	05 53 94 10 35
Entretien de jardins P. BARDET	Cardouille	05 53 94 16 92
Entretien de Jardins J.-J. BRIANTAIS	Chartrons	05 53 94 12 13
Sculpteur RUIZ	Moulinotte	05 53 94 16 95
Fabien DAEGHSELS sculpture et ferronnerie d'art	10 rue Pissebaque	05 53 20 99 93



www.ville-lauzun.fr

Directeur de publication : M. Fabrice Esposito - Maire de Lauzun

Rédaction : Marie-Renée Lachèze - Jean-Pierre Barjou
et la commission communication

Contact Mairie : 05 53 94 10 21 - e-mail : mairie@ville-lauzun.fr
Hôtel de Ville - 47410 LAUZUN

Réalisation : pom'C - 47350 LACHAPELLE - 06 30 04 14 68

Photos : Monique Morenas, Marie Renée Lacheze, Timothy Kerridge,
Fabrice Esposito, Jean-Luc Comard et associations.